Bulletin Municipal

Saint-Perreux

Avril 2018

Mairie - 1 rue de la Mairie - 56350 Saint-Perreux
Tél. : 02 99 71 19 81 - Fax : 02 99 72 17 94 - mairie-st-perreux@wanadoo.fr - www.saint-perreux.fr
Horaires d'ouverture : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 8h30/12h-15h/17h30 – Mercredi : 8h-12h
Fermé le samedi

Informations municipales

Edito

Samedi 24 Mars dernier était réalisée, sur notre commune, une matinée de nettoyage des déchets le long des routes.
Je voudrais remercier les quelques personnes adultes présentes et souligner la très bonne participation des enfants.
C'est un peu plus de 500 kg de déchets qui ont été ramassés sur les linéaires de Saint Perreux soit presque 30 kg par personne.
On note surtout des détritus conséquents sur les départementales Redon - St Vincent Sur Oust et St Perreux - St Jacut les Pins.
Encore une fois nos sentiers près des zones de marais sont les plus pollués, on y trouve de nombreux déchets insolites.
Je voudrais pousser ***« deux coups de gueule »*** :
L'un à destination de notre population :
St Perreux c'est un peu plus de 570 foyers et la participation à cette matinée y était seulement de 25 soit un peu plus de 4%.
Je ne peux croire que les Pérusiennes et Pérusiens se désintéressent d'une problématique aussi sensible à la qualité de l'espace dans lequel nous vivons.
Certes je veux bien penser que nous ne sommes pas responsables des déchets jetés, et aussi je vous demande de prendre contact avec la mairie à chaque fois que vous constatez des incivilités.
Dans ce combat pour la propreté de notre commune, nous sommes tous concernés.
Le deuxième à destination de notre agglomération :
il est grand temps d'avoir un esprit de coopération commune sur le principe « pollueur - payeur » en instaurant des procès-verbaux pour les personnes indélicates.
Comptant sur votre coopération pour les futures journées.

Lionel Jouneau
Maire de Saint-Perreux

Evénements communaux :

- 08 avril : Repas des aînés
- 20 avril : Carnavril
- 27 avril : Après-midi cinéma pour les retraités
- 22 juin : Rendez-vous de l'Eté

A venir…

15 avril : Bourse puériculture, jouets, vêtements enfants - Les p'tits l'Oust'iks
21 avril : Bal country - ASL
01 mai : Zone de gratuité - La Pérusienne
05 mai : Fest-Noz - ASL
26 mai : Trail des garciaux - ASNP
02 juin : Cochon grillé et Spectacle - Ecole Victor Hugo
10 juin : Tournoi de foot - FC St-Perreux
16 juin : Repas des anguilles et Feu de la St Jean – APEL & OGEC St-Joseph

Bulletin municipal édité par la commune de Saint-Perreux
Directeur de Publication : Lionel Jouneau, Maire
Comité de rédaction :
Richard Guillevic, Karine Guillon, Joëlle Guimard, Patrice Kervadec, Anne-Sophie Régent, Stéphanie Rouillé
Photos : Commission Information et archives de la commune, associations
Impression : Photext-Vannes
Date de publication : Avril 2018
Vous souhaitez faire paraître une information, merci de communiquer vos articles, informations, photos via le mail : info.assos.stperreux@gmail.com
Prochaine parution : Juillet 2018

Retrouvez l'ensemble des événements, actualités, photos, agenda sur

www.saint-perreux.fr

Permanences du maire et des adjoints

Jour	Horaires		Délégation
Samedi	9h00 – 12h00	Lionel JOUNEAU – Maire	
Jeudi	11h00 – 12h00	Charles BODIGUEL - 1er Adjoint	Bâtiments / Matériels
Vendredi	17h00 – 18h00	Marie-Thérèse THÉOU - 2ème Adjoint	Finances - Affaires scolaires Services : Restaurant scolaire - Garderie municipale
	Sur rendez-vous	Patrice KERVADEC - 3ème Adjoint	CCAS – Affaires sociales – Associations – Espaces verts
	Sur rendez-vous	Stéphanie ROUILLÉ - Conseillère Déléguée	Information - Communication Animation « Enfance et Jeunesse »
	Sur rendez-vous	Gildas LE RAI - Conseiller Délégué	Urbanisme – Assainissement - Voirie

Etat Civil

Mariages :

- 30 décembre 2017 : Hervé MORVAN et Véronique LE DILY

Naissances :

- 01 décembre 2017 : Meredith PITRÉ fille de Yannick PITRÉ et de Cécile CADET « 24 La Graë »

Décès

- 22 décembre 2017 : HALLIER Raymond décédé à Redon (35) domicilié « 15 Rue d'Allaire ».
- 1er janvier 2018 : GICQUEL Jeanine née BOIXEL décédée à St-Jacut-les-Pins (56).
- 03 janvier 2018 : COQUERANT Georgette née BRIEND décédée à St-Jacut-les-Pins (56).

Urbanisme

Déclarations préalables :

- DENOUAL Arnaud « 9 Rue de la Grugaraie » pour pose de 2 vélux
- TRESSEL Didier « 25 La Vérie » pour édification d'une clôture
- RIO Joël « 4 Résidence de la Brambohaie » pour édification d'une clôture
- VIOLETTE Jean-Claude « 5 Rue de la Cotardaie » pour une piscine
- NIOL Alain – ALLAIRE - pour pose de 2 vélux « 29 Rue d'Allaire »
- LE BRUN Marie-Thérèse – RIEUX- pour une division de parcelle « Rue de la Chesnaie »
- LOYER Gilbert « 58 Rue du Clos de Ressac » pour pose de 4 panneaux photovoltaïques
- BLANCHARD Lionel « 8 le Val d'en Bas » pour pose de 12 panneaux photovoltaïques
- COLLET Yvonne « 10 La Rainçaie » pour édification d'une clôture

Permis de construire :

- GICQUEL Aurélien – St-Nicolas de Redon – pour un changement de destination transformation d'un atelier en maison d'habitation « Rue du bel Horizon »
- VIOLETTE Jean-Claude « 5 Rue de la Cotardaie » pour une véranda
- LEMESLE Patrick – REDON- pour une maison d'habitation « Rue de l'Oust »
- JOUNEAU Lionel pour une maison d'habitation « Résidence de l'Oust »
- MORICEAU Mériadec – REDON – pour une maison d'habitation « Rue de la Chesnaie »

Informations pratiques

Médiathèque : le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.
Ecole publique Victor Hugo : 02 99 71 10 11
Ecole privée Saint-Joseph : 02 99 72 16 50
Paroisse : 02 99 91 24 10
RIPAME d'Allaire (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants) : 02 99 72 89 54
PMI (protection maternelle et infantile) : 02 99 71 91 15
CAF : 0810 25 56 10
Pôle emploi : 39 49
Mission locale : 02 99 72 19 50
ALLO SERVICE PUBLIC Droits et démarches administratives : 39 39

MARIE-HÉLÈNE HERRY
Conseillère départementale du canton de Guer

VOUS REÇOIT, **LORS DE SES PERMANENCES**
le 1er vendredi du mois de 10h à 12h
En mairie de Guer
Avec ou sans rendez-vous (priorité aux personnes ayant pris rendez-vous)

VOUS REÇOIT, **SUR RDV**
le 3e vendredi du mois
Dans une commune du canton selon demandes

le samedi matin
En mairie de Saint-Malo de Beignon

CONTACT
02 97 54 83 91 / marie-helene.herry@morbihan.fr

Morbihan

ANIMATIONS COMMUNALES

8186 euros reversés au Téléthon à Saint-Perreux : FORMIDABLE !

L'édition 2017 du Téléthon à Saint-Perreux s'est déroulée sous une météo clémente mais froide et toujours dans une ambiance très chaleureuse où se dégagent bonne humeur, convivialité et participation active. Les associations, la municipalité, les écoles et de nombreux bénévoles étaient sur le pont les vendredi 8 et samedi 9 décembre pour organiser les activités sportives (run, interval training, trail, marche, country, run&bike, pétanque, danses bretonnes), ludiques (film d'animation et après-midi récréatif pour les enfants), intellectuelles (dictée) ou culinaires (tartiflette, pains cuits aux fours, brioches, gâteaux, soupe, vin chaud).

Un week-end perturbé par la disparition de notre Johnny national mais durant la soirée les chanteurs et musiciens lui ont rendu hommage. La mobilisation a été une nouvelle fois exceptionnelle et un chèque de 8186 euros sera reversé à l'AFM Téléthon. Les années se suivent et le dynamisme Pérusien perdure puisque, pour la troisième année consécutive, la somme de 8000 euros est dépassée.

En janvier, à l'occasion d'un pot de l'amitié, la municipalité a souhaité remercier l'équipe organisatrice du téléthon ainsi que les nombreux bénévoles et associations qui ont œuvré durant le week-end du 8-9 décembre 2017.

Un Rendez-vous de Noël toujours aussi sympathique…

Vendredi 22décembre, la municipalité organisait son 4ème rendez-vous de Noël sur la place devant le Bar « Chez Nous » et la Maison de Santé. Jean Le Malin et sa Marie, deux habitués de ce rendez-vous, se sont installés dans un petit coin du parking et ont regroupé les enfants afin de leur faire découvrir leurs petites inventions à base d'objets jetés dans la poubelle. Les deux compères ont ensuite dévoilé aux enfants où se trouvait la cabane du Père Noël.

Cette année, il avait élu domicile à deux pas du bourg et avait même pris le temps de construire un poulailler pour abriter sa poule Germaine qui pond des œufs d'or. Toujours aussi généreux, il a offert à chaque enfant un magnifique œuf.

Au retour sur la place, chocolat chaud, barbe à papa et photo avec la star du moment attendaient les enfants et les adultes pouvaient déguster le vin chaud offert par la municipalité. Soupe, galettes et saucisses-frites ont calmé l'appétit du public venu en nombre. La soirée s'est prolongée à l'intérieur du Bar avec un concert du groupe « bluegrass band suspenders ».

Spectacle de Noël pour les enfants

Le jeudi 21 décembre, le spectacle de la municipalité a eu un succès auprès des enfants des écoles Saint-Joseph et Victor Hugo. Le spectacle, nommé « Petite ombre » était animé par la compagnie « Aux petites valises » de Guipry-Messac.

Collecte de jouets au profit de l'Association Tous derrière Léa

Parmi les projets listés par les élus lors de la mise en place du CME en janvier dernier, la collecte de jouets au profit d'une association caritative était l'un des objectifs prioritaires.

Avec sa réalisation en période de Noël, les jeunes élus souhaitaient répondre à un double objectif : permettre de faire des heureux parmi les bénéficiaires et redonner de l'utilité à des jouets souvent oubliés.

La hotte de l'Amitié, association de la Grande récré, que les enfants avaient choisie comme partenaire, a souhaité faire bénéficier à **l'association Tous derrière Léa**, le résultat de la collecte.

Ce sont donc une cinquantaine de jouets propres et en bon état que les bénévoles de l'association vont pouvoir transmettre aux hôpitaux où séjournent des enfants malades.

Education à la sécurité routière

Lors de la semaine du 27 novembre au 1er décembre, la municipalité, par l'intermédiaire de son référent sécurité routière Jean-Jacques FRADIN, et en lien avec les deux écoles de la commune, a organisé des séances de sensibilisation à la sécurité routière. Cet apprentissage se concrétise par une attestation de première éducation à la route (APER) remise à tous les élèves qui ont réussi un examen pratique qui s'est déroulé dans les ateliers techniques de Saint-Perreux.

La partie théorique s'est déroulée en amont en classe avec la participation des institutrices de chaque école à l'aide de supports pédagogiques power point, de quiz et de jeux des erreurs pour faciliter la familiarisation avec la signalisation, les règles de sécurité et la bonne connaissance des différents éléments d'un vélo.
L'APER valide l'acquisition de règles et comportements liés à l'usage de la rue et de la route. Elle est délivrée aux élèves du cycle 3, sans nécessairement attendre la dernière année du cycle pour confirmer que ces derniers ont effectivement suivi un enseignement des règles essentielles de sécurité routière.

Jeux de société : petits et grands au rendez-vous !

Pendant les vacances de février, une soixantaine de personnes s'est retrouvée pour jouer à des jeux de société ce mardi 27 février. Petits et grands de tous âges n'ont pas vu le temps passer en découvrant une diversité de jeux sélectionnés par les enfants du CME.

L'après-midi s'est clôturé par un goûter composé de gâteaux confectionnés par les membres du CCAS et les enfants du CME.
Ce 2ème rendez-vous est à nouveau un succès !

A la découverte de l'Assemblée Nationale

Invités par Monsieur le Député Paul Molac, les élus, les enfants du CME, les agents ainsi que de nombreux bénévoles pérusiens ont pu découvrir le Palais Bourbon.

Tous sont unanimes pour dire que cette journée fut une belle réussite, un moment de convivialité, de découvertes et de connaissances.

Sous la houlette de l'attaché parlementaire et du guide, à travers les salles de l'assemblée, la visite a été très riche dans les propos et faits historiques tout particulièrement à l'attention des neuf jeunes du conseil municipal.

Un centre d'examens de santé à Redon

Sur rendez-vous uniquement

Le Centre d'examens de santé de Rennes ouvre une antenne à Redon et vous propose un bilan de prévention en santé **entièrement pris en charge** par l'Assurance Maladie (sans avance de frais).

Venez échanger avec des professionnels de santé en passant des examens personnalisés.

La consultation avec le médecin vous permet d'aborder votre santé de façon globale et d'avoir des conseils adaptés.

Ce bilan est prioritairement destiné aux personnes de plus de 16 ans qui ne bénéficient pas d'un suivi médical régulier.

Centre d'examens de santé à Redon
2 rue du docteur Lagrée
(dans les locaux de la Caisse primaire d'Assurance Maladie)
35600 Redon

Pour prendre rendez-vous :
> contactez le 02.23.44.00.44 ou
> écrivez au ces.redon@cpam-rennes.cnamts.fr ou
> remplissez le formulaire sur www.ameli.fr / Santé comprendre et agir / Prévention et dépistage / Examen périodique de santé

Sécurité sociale
L'Assurance Maladie
ILLE-ET-VILAINE
Centre d'Examens de Santé

REDON Agglomération Bretagne Sud

PLH

PROGRAMME LOCAL de l'HABITAT

Aides financières pour votre habitat

- **ADAPTER VOTRE LOGEMENT**
  au vieillissement et/ou au handicap
- **ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**
  réduire votre consommation d'énergie
- **RÉHABILITATION**
  Logement dégradé ou insalubre
- **PRIMO-ACCÉDANT**
  Acquisition d'un logement en centre-bourg
- **MISE EN SÉCURITÉ DES PARTIES COMMUNES**
  Immeubles situés au cœur de ville de Redon
- **REHABILITATION THERMIQUE DES LOGEMENTS SOCIAUX**
- **RÉHABILITATION DU PATRIMOINE BÂTI TRADITIONNEL**

Vérifiez l'éligibilité de votre projet

Contact :

MAISON de l'HABITAT

66 rue des Douves - 35600 REDON

TEL : 02 99 72 16 06

E-mail : [illegible]

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30

Le projet Confluences 2030 : un projet d'avenir, pensé collectivement.

C'est un projet d'aménagement des quartiers portuaires de Redon et de la Digue de St-Nicolas-de-Redon, porté par ces deux communes.
En pratique ce projet concerne l'ensemble des communes du Pays de Redon qui est amené à repenser le cœur urbain du territoire d'où l'implication de Redon agglomération dans ce projet.
Des études ont été conduites, qui ont abouti à certaines propositions à destination des décideurs politiques qui sont les maîtres d'ouvrage du projet. Ces études sont consultables sur le site www.confluences2030.fr.
Pour qu'un tel projet rencontre l'adhésion des habitants du territoire, une démarche de co-construction s'avère souhaitable. La mise en place d'une concertation innovante consiste à consulter les habitants et usagers du territoire, via notamment le conseil de développement.
En réalité une concertation plus large a été initiée pour impliquer tous les citoyens et faire émerger des propositions concrètes, pour exposer des scénarii qui viendront éclairer les décideurs politiques.

Dans tout projet, les usagers ont leur mot à dire sur des aménagements qui les concernent, pour exprimer leurs besoins et attentes. Aussi il ne faudra pas oublier les futurs habitants, touristes de passage et habitants des villes que sont Rennes, Nantes et St Nazaire qui peuvent exprimer certains souhaits liés au projet.
Pour piloter la démarche et mener les actions qui permettront d'aboutir à un projet concerté, un chef de projet « Confluences 2030 », Catherine Girard, a été nommée par Redon agglomération.

Plusieurs moments ont déjà constitué ces temps de concertation :
- Le 25 octobre 2017, une réunion publique, au chapiteau de la Croix des Marins, a inauguré la concertation de tous les citoyens sur le projet ;
- En début d'année 2018, un lieu de concertation a été mis en place à la maison éclusière des bateliers, 12 rue de l'Union à Redon. Des échanges sur le projet sont possibles le mardi de 15h à 18h ; le vendredi de 12h à 16h et le premier samedi matin du mois de 10h à 12h. Des cafés-confluences sont organisés tous les vendredis midi et peuvent accueillir une douzaine de personnes. Chacun peut s'inscrire sur le site internet ou venir directement sur place avec son casse-croûte pour participer au café-débat qui dure une heure.

Dans les faits, la concertation aura lieu tout au long du projet puisque plusieurs opérations ont déjà été actés, comme la création d'une base nautique en bord de Vilaine (à l'emplacement de l'ancien hangar du club d'aviron) et de nouveaux équipements pour le port de Plaisance (cheminement piéton, passerelle pivotante et aménagements portuaires) ; d'autres interviendront au fil de l'eau d'ici à 2030.
La concertation prend du temps mais s'avère essentielle dans la réussite d'un projet. Elle permet de s'approprier le projet, de le discuter voire de l'amender.
Aussi des conférences et débats sont venus alimenter la réflexion de tous les 15 février 8 mars derniers au CinéManivel. Ils ont permis de mieux connaître les quartiers circonscrits dans le périmètre du projet. Une dernière date est programmée le 17 avril 2017 ayant pour thème « Renouvellement urbain : de quoi parlons-nous ? »

Dans les prochains mois, il est encore temps de faire part de vos idées !
Des propositions seront ensuite formulées et viendront éclairer les décisions des élus.

Le conseil de développement, une instance de démocratie locale participative sur le territoire du Pays de Redon

Les conseils de développement (CD) sont souvent méconnus du grand public et pourtant encouragés par la loi portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République, votée en 2015
Pierrick Gouin est le président du CD, une assemblée composée de représentants de la société civile, qui a pour rôle d'alimenter des sujets de réflexion considérés comme de véritables enjeux pour le territoire ; de donner des avis aux pouvoirs publics. Force de propositions sur les enjeux du territoire, il peut se saisir de certaines thématiques ou éclairer en amont certaines décisions des élus. C'est un espace de réflexion, de dialogue et d'échanges.
Différents groupes de travail, commissions et comités composent et agissent en faveur du développement local du territoire du Pays de Redon, qui regroupe 31 communes.
Tout citoyen peut participer à la vie de son territoire, relayer des besoins et engager une dynamique sur les sujets qu'il souhaite promouvoir ou faire des propositions innovantes.
D'ailleurs une identité forte de notre territoire est de pouvoir s'appuyer sur ses habitants, qui révèlent certains besoins et qui participent à l'élaboration de projets fédérateurs pour le territoire. Par leurs réflexions et initiatives, le CD contribue à la dynamique du territoire et l'engagent dans son avenir.

Aussi deux habitants de St Perreux sont membres bénévoles du groupe « Environnement : déchets, eau, alimentation », Henri-Claude Couronné et Karine Guillon.

L'un comme l'autre sont attachés à un développement territorial qui prend en compte le développement durable et préoccupés par les enjeux liés à l'alimentation.

Les actions du groupe ont été dirigées vers les restaurations collectives puis vers les habitants du territoire pour les sensibiliser aux enjeux alimentaires de territoire, qui se situent au carrefour d'autres préoccupations que sont la santé, la préservation de l'environnement mais aussi l'emploi agricole.

Leur dernière action a été la réalisation d'un guide des producteurs locaux, qui recense 62 producteurs du Pays de Redon, engagés dans une production alimentaire de qualité et une démarche de circuit court. La version papier de ce guide a été présentée lors de la projection du film « zéro phyto, 100 % bio » le 22 janvier dernier au Cinémanivel. Une version numérique est également disponible à l'adresse suivante http://www.cdredon.bzh/guide-des-producteurs.

Partir à la rencontre de ces producteurs c'est renouer le lien qui nous unit à la terre, à notre territoire. Ces producteurs offrent des produits de qualité et méritent d'être connus de la population, voire reconnus et soutenus pour leur travail. D'ailleurs Redon agglomération a élaboré un Programme Alimentaire de Territoire (PAT), de manière collaborative avec les parties prenantes, ayant pour objectif de faire du Pays de Redon un territoire de productions et de consommations responsables.

Aussi une charte, c'est-à-dire un référentiel commun et fédérateur, oriente les élus, les organisations et les individus qui y adhèrent, dans leur prise de décision et leurs actions. Tout un chacun peut en prendre connaissance sur http://www.cdredon.bzh/projet-alimentaire-de-territoire

CADRE DE VIE

Etat d'avancement des travaux sur la commune

- **Eau du Morbihan :** 1ère tranche : remplacement de la conduite d'eau en fonte par du PEHD (Polyéthylène haute densité) diamètre 110, de la Vacherie au lavoir de la Renaudaie. Les travaux vont se poursuivre en mars. Une 2ème tranche est prévue en fin d'année, du lavoir de la Renaudaie à rejoindre la RD764.
- **Électricité du Morbihan :** les travaux d'effacement des réseaux se poursuivent dans le bourg avec inévitablement quelques désagréments pour les riverains. Un poste de transformation va être également installé près de la rue sous le bois pour desservir le futur lotissement du monde Davy. La fin des travaux est prévue fin mars si la météo le permet.
- **Mise aux normes accessibilité :** fin mars début avril, de l'ancien cimetière, de l'école publique, de la mairie et de la salle socioculturelle.
- **Maison des associations :** le dossier se poursuit normalement ; si tout va bien, les travaux débuteront en fin d'année.
- **Campagne de démoussage des trottoirs du bourg courant avril par les agents.**

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018. Il est attribué en fonction des ressources fiscales (revenu fiscal de référence) et de la composition du ménage. Il est envoyé nominativement à l'adresse connue des services fiscaux.
Pour en bénéficier, à aucun moment, le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires.
Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site : www.chequeenergie.gouv.fr rubrique Espace bénéficiaire/vérifier mon éligibilité

Distribution de l'aide alimentaire : rapprochement vers la Croix Rouge de Redon

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Le CCAS, par ses missions, a vocation à aider les personnes en situation précaire ou en difficulté momentanée. Après s'être fait connaitre auprès du secrétariat de la mairie, ces personnes peuvent bénéficier de colis alimentaires une fois par mois. Depuis le 1er février, le CCAS a signé une convention avec la Croix Rouge de Redon. Les colis sont distribués par les membres CCAS et des bénévoles. Par la même occasion un accompagnement est proposé aux bénéficiaires ainsi qu'un bilan de leur situation familiale et professionnelle le cas échéant.

Devenez bénévoles ADMR

L'A.D.M.R. a pour vocation d'aider les familles et les personnes à bien vivre chez elles de la naissance à la fin de vie.
Différents services : Ménage, Repassage, Service Famille, Personnes âgées ou Handicapées, Garde d'enfants à domicile, Téléassistance Filien, Livraison de repas à domicile, etc.
Selon leurs disponibilités, leurs compétences, les bénévoles s'impliquent dans divers domaines et activités de l'Association.
Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y a forcément une qui vous ressemble ! REJOIGNEZ-NOUS !
Président : Guy Viaud Tél 02.99.91.90.05 - Secrétariat : 14 rue de la Libération Tél 02.99.71.85.77 @ : admr.allaire@orange.fr

ENVIRONNEMENT

Adoptons de nouvelles habitudes

Proposition : Mise en place d'un groupe de travail sur un « compost mutualisé »

Dans le cadre du nouveau système de déchets, nous vous proposons de nous réunir pour réfléchir à la mise en place de système de compost mutualisé. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de la Mairie.

Frelons asiatiques, continuons les piégeages

Il semblerait que la population de frelons asiatiques ait diminuée sur 2017. Est-ce grâce aux piégeages des reines au printemps, à la météo sèche et chaude de 2017 ? Néanmoins, il ne faut pas relâcher la pression et reprendre la campagne de piégeage dès mars-avril lorsque les températures remontent. Eventuellement accentuer la pose de pièges aux alentours des arbres qui ont abrité des nids l'an passé, les reines ont peut-être hiverné dans les alentours et ressortent aux beaux jours.

Morbihan Solidarité Energie

Le département vous propose un accompagnement gratuit et personnalisé pour améliorer le confort de votre logement

Vous êtes propriétaire occupant ou locataire* ;

Vous avez des difficultés à vous chauffer l'hiver ;

Vous avez des impayés de facture à répétition (eau, gaz, électricité) ;

Vous ressentez de l'inconfort dans votre logement (froid, humidité, courant d'air…) ;

Vous coupez le chauffage de temps en temps, ou dans certaines pièces, vos factures sont trop élevées.

LE PRINCIPE

1

Pour bénéficier de cette visite, prenez contact avec l'Adil pour nous expliquer votre situation.**

2

Le chargé de visite de votre secteur prendra rendez-vous avec vous à votre domicile.

Il regardera avec vous l'état de confort de votre logement (isolation, fenêtre, ventilation…), le fonctionnement des équipements (chauffage, frigo, machine à laver…), et vos factures d'énergie (électricité, gaz, eau, fuel).

3

Des conseils personnalisés vous seront donnés et des petits équipements pourront être installés gratuitement si nécessaire.

4

Un rapport de visite vous sera remis.

Il reprendra les solutions évoquées pour améliorer durablement votre situation (aide aux changements des appareils de froid, remplacement de la gazinière, pose de volets, installation d'une ventilation, travaux d'isolation, changement du poêle...).

CONTACT

Bénédicte GARÇON
Chargée de mission Précarité Energétique

14 rue Ella Maillart
56000 VANNES
Tél. 02 97 47 94 40
bgarcon.adil56@gmail.com

adil du Morbihan

Réunions du Conseil municipal

Extrait des comptes rendus des derniers Conseils Municipaux

Vous trouverez ci-après un extrait des principales décisions des derniers conseils municipaux.
L'intégralité des comptes rendus est consultable à la Mairie (affichage) ou sur le site internet de la commune : www.saint-perreux.fr onglet Vie Municipale

SEANCE 28 NOVEMBRE 2017

MORBIHAN ENERGIES – EFFACEMENT DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ

Mr le maire expose l'opportunité du programme d'effacement des réseaux initié par le Syndicat Morbihan Energies et financé en partie par un FACÉ (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification) ; la charge financière supportée pour la commune restant relativement faible. Programme pour les zones couvrant la rue Sous le Bois, la rue de la Chesnaie et l'impasse de l'Abbaye, permettant ainsi d'anticiper l'aménagement de futurs lotissements au Monde Davy ainsi qu'au Champ de Bourges. Les élus valident ce programme.

TRAVAUX DE RENOVATION DE « LA MAISON DIOCÉSAINE »

Le projet est étudié par la commission Bâtiments, cet espace serait entièrement requalifié et destiné à l'accueil d'activités autour de l'enfance, la jeunesse et les associations (RIPAME, Espace Jeunes, ALSH, salles de réunions, ...). Le Conseil Municipal valide le plan de financement et charge Mr le Maire de procéder aux demandes de subvention auprès des différents partenaires, précise que le montant inscrit au titre des Fonds de Concours 2018 devra faire l'objet, d'une validation par la CCPR:

Plan de financement :

Dépenses	480 000.00 €HT
Coût des travaux	400 000.00€
Maîtrise d'œuvre et études	40 000.00€
Divers imprévus	40 000.00€
Recettes	480 000.00 €HT
État (DETR 27% de 450K€)	121 500.00 €
Département (PST 2018 - 20%)	96 000.00 €
CCPR (Fonds de concours 2017)	22 526.38 €
CCPR (Fonds de concours 2018)	33 172.07 €
Autofinancement	206 801.55 €

VENTE DE LA PARCELLE ZB526

Mr le Maire présente la situation de la parcelle cadastrée ZB526, de 148m² et localisée Rue de la Chesnaie. Mr le Maire explique qu'il serait opportun de la vendre à l'acheteur de ladite propriété au prix de 10€ le m². Les élus valident, décident que les frais d'acte et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.

CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

Le Conseil Municipal décide le classement dans la voirie communale de l'Impasse de l'Abbaye, place de 610m² et de la rue des résidences de l'Oust, prolongeant la VC105 de 104ml ; donne tout pouvoir à Mr le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

INCORPORATION D'UN BIEN SANS MAÎTRE DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Considérant que les propriétaires des immeubles concernés ne se sont pas fait connaître dans un délai de 6 mois à dater de l'accomplissement des mesures de publicité prévues par l'article L 1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), la parcelle ZA83 est présumée sans maîtres au sens de l'article 713 du code civil. Conformément à l'arrêté préfectoral n°407-10-17 du 12 octobre 2017, cet immeuble peut revenir à la commune si cette dernière ne renonce pas à ce droit. Le conseil municipal exerce ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil et de l'article L 1123-3 (al. 4) du CG3P, décide que la commune s'appropriera ces biens dans les conditions prévues par les textes en vigueur. Mr le Maire est chargé de prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de ces immeubles et est autorisé à signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet.

CCPR – COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES – APPROBATION DU RAPPORT

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission d'évaluation des transferts de charges du 9 novembre 2017, charge Mr le Maire de notifier à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Redon la décision du conseil municipal, prend acte de l'impact pour les communes concernées, autorise Monsieur le Maire à remplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CRÉATION D'UNE COMMISSION «FUSION DE COMMUNES»

La création de communes nouvelles a été prévue par la loi du 16 décembre 2010 de réforme territoriale afin de permettre une fusion plus simple des communes et de mieux lutter contre l'émiettement communal. Cependant ce dispositif a été peu utilisé, seules 13 communes nouvelles ont été créées en quatre ans. Pour encourager la création de communes nouvelles, la loi du 16 mars 2015 a donné plus de place aux conseillers municipaux des anciennes communes, et renforcer le pacte financier entre l'état et les communes nouvelles.

Face à une carte des territoires et des compétences en pleine mutation, Monsieur le Maire explique que Saint-Perreux doit se saisir du sujet. Les élus décident que la commission se réunira une fois par mois, qu'elle sera composée de : Lionel JOUNEAU, Charles BODIGUEL, Marie-Thérèse THÉOU, Patrice KERVADEC, Stéphanie ROUILLÉ, Gildas LERAI, Joëlle GUIMARD.

MISE EN PLACE DU RIFSEEP

Mr le Maire rappelle que l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), au regard du principe de parité, est d'ores et déjà transposable aux cadres d'emplois territoriaux suivants : toute la filière administrative : Attachés, Rédacteurs et Adjoints administratifs ; Adjoints techniques ; Animateurs et Adjoints d'animation; ATSEM. L'indemnité comprend deux parts, l'une liée aux fonctions et l'autre liée aux résultats, dénommée complément indemnitaire annuel facultatif. La part fonctions tient compte des responsabilités, du niveau d'expertise et des sujétions spéciales liées aux fonctions exercées. Le complément indemnitaire annuel tient compte des résultats, de l'engagement professionnel et de la manière de servir. Après délibération, instauration du RIFSEEP composé d'une part fonctions (IFSE) et d'une part résultats (CIA), au bénéfice des membres des cadres d'emplois susvisés à compter du 1er janvier 2018 ; validation des critères et montants ; les crédits correspondants sont inscrits au budget.

MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Mr Le Maire indique que le dispositif de l'entretien professionnel, en application de l'article 76-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n° 2010-716 du 29 juin 2010, avait été instauré à titre expérimental pour les années 2010, 2011 et 2012 en lieu et place de la notation et que cette expérimentation a fait l'objet d'une prolongation jusqu'en 2014 ; Il informe que le décret 2014-1526 du 16 décembre 2014 prévoyait la mise en œuvre à titre pérenne de l'entretien professionnel à compter du 1er janvier 2015 en lieu et place de la notation pour les fonctionnaires titulaires. Ce dispositif s'applique à tous les fonctionnaires titulaires territoriaux ; Mr Le Maire précise que la valeur professionnelle de l'agent est appréciée à partir de critères, fixés par l'organe délibérant après avis du Comité Technique. Ces critères portent notamment sur l'efficacité dans l'emploi et la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, la capacité d'encadrement ;

Décisions prises : mise en place des critères d'appréciation de la valeur professionnelle présentés, étendre l'application du présent dispositif aux agents non titulaires occupant des emplois permanents.

SACS MÉDIATHEQUE – MODIFICATION DE LA RÉGIE

Mr le Maire présente la délibération prise par la CCPR en vue de vendre des sacs en tissu, à l'effigie du réseau intercommunal, aux lecteurs des médiathèques. L'idée est de les vendre à prix coutant, à savoir 2€ l'unité pour un sac plat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'acheter 20 sacs à 2€ l'unité et de les revendre au même tarif et de modifier l'article 3 de la délibération portant création de la régie, comme suit : ARTICLE 3 : La régie encaisse les produits suivants : Abonnements annuels adultes : 12€, Remplacement de la carte d'adhérent perdue ou détériorée : 3€, vente d'un sac en tissu : 2€.

ACCESSIBILITÉ – TRAVAUX Ad'AP

La commune de Saint-Perreux a réalisé un diagnostic sur l'accessibilité de l'ensemble de ses bâtiments en 2010 et la majeure partie des points noirs identifiés, a été supprimée grâce à la mise en œuvre des préconisations requises. Pour les travaux restant à opérer, les élus ont validé un agenda de mise en accessibilité (Ad'AP) sur 3 ans, par délibération en date du 22 septembre 2015. Plusieurs éléments restaient à améliorer et la commission bâtiments présente les devis s'y rapportant. Après étude des différentes propositions, les élus décident d'attribuer la réalisation des travaux suivants, pour un montant total de 10 720.22€HT : Cheminement depuis le parking du cimetière de l'Oust jusqu'à la chapelle : 6 967.72€HT à l'entreprise LEMEE TP, modification du portail dudit cimetière : 2 080.00€HT à l'entreprise FRANCOIS, renforcement de l'accessibilité PMR à la salle socioculturelle, à la mairie et à l'école Victor Hugo : 1 672.50€HT à l'entreprise LIGNE BLANCHE. La charge financière sera supportée par la section Investissement du budget communal.

INFORMATIONS

Horaires de la mairie: Compte tenu de la faiblesse des flux et des motifs des visites, il est suggéré de fermer la mairie le samedi matin pour privilégier l'ouverture le mercredi matin qui sera appliquée au 1er janvier 2018 pour un essai de 6 mois ; un rapport sera également établi sur la fréquentation à l'issue de cette période.

Salle des sports: Le bâtiment a été cambriolé entre le lundi 20 novembre à 23h et le mercredi 22 novembre à 14h30 ; le rideau de fer permettant de fermer la zone de stockage a été volé. Il semblerait que la porte du bureau ait été forcée. Une étude est lancée pour modifier le système de fermeture du complexe ainsi que l'alarme.

Écoles de Redon: La mairie de Redon sollicite notre participation financière pour les enfants pérusiens scolarisés dans ses écoles publiques. La charge à supporter sera donc de 971.78€ pour un élève de maternelle et de 464.95€ pour un élève scolarisé en classe élémentaire.

TAP: Suite au sondage réalisé auprès de tous les parents d'élèves, sur les 78 familles, seules 53 ont répondu : 18 pour rester à 4.5 jours et 35 pour revenir à la semaine à 4 jours. Compte tenu du fort taux d'abstention (un tiers des familles), la commission souhaite renouveler le sondage afin d'avoir un retour plus exhaustif. Une délibération du Conseil devra être prise avant le 16 mars 2018 sur l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée de septembre 2018.

SEANCE DU 30 JANVIER 2018

RUE D'ALLAIRE - ACHAT DE LA PARCELLE ZC190

Compte tenu de sa localisation en limite d'un sentier communal, elle serait propice à un aménagement paysagé. Mr le Maire explique que la propriétaire est vendeuse et qu'elle a accepté l'offre de la commune à 1 500.00€. Le Conseil Municipal valide l'acquisition et autorise Mr le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour y aboutir, décide que les frais d'acte seront à la charge de la commune.

RUE DE LA CHESNAIE - ACHAT DE LA PARCELLE AA144

Ce terrain a été qualifié en emplacement réservé au PLU afin d'y aménager un parking pour l'école Victor Hugo, et envisager la desserte de la zone AU du Champ de Bourges. Les propriétaires ont accepté de vendre ladite parcelle au prix de 25€ le m², net acheteur, soit un total de 34 500.00€ à la charge de la commune. Le Conseil Municipal valide l'acquisition et autorise Mr le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour y aboutir, décide que les frais d'acte ne seront pas à la charge de la commune.

VENTE DE BOIS A LA GRAË

Par délibération du 28 février 2017, le Conseil Municipal se portait acquéreur des parcelles ZA213 et ZA214 situées à La Graë. Vu l'engagement pris auprès de la SAFER à l'effet de conserver la destination agricole desdites parcelles ; Considérant qu'il convient de nettoyer le terrain et notamment la zone boisée ; Mr le Maire propose de vendre le lot d'arbres sur pied à 400€. Les élus acceptent cette suggestion.

CCPR – Compétence « Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques »

MODIFICATION DES STATUTS

La Communauté de Communes du Pays de Redon s'est dotée le 31 décembre 2017 d'une compétence facultative « Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques facultative ». Il est proposé de compléter cette compétence en ajoutant la rubrique « Gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique ». La rédaction de la compétence « Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques » serait la suivante « Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques :

En dehors des actions relevant de la compétence obligatoire GEMAPI, correspondant aux missions énumérées aux 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L. 211-7 du code de l'environnement, la communauté de communes est compétente pour les missions suivantes, correspondant aux 6°, 11° et 12° de ce même article : La lutte contre la pollution : Contribuer à la lutte contre les pollutions. La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

La communauté de communes est également compétente en matière de gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique.

Vu les différents arrêtés et articles, Le Conseil Municipal APPROUVE l'évolution de la compétence communautaire protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques telle que précisée ci-dessus, APPROUVE les statuts communautaires modifiés.

RÉSEAUX DES MÉDIATHEQUES – RÉVISION DES TARIFS

Le bureau de la Communauté de Communes du Pays de Redon a décidé, en séance du 4 décembre 2017 de réviser certains tarifs d'inscription au réseau Médiathèques du territoire, comme suit :

Abonnement annuel adulte	14 €
Abonnement annuel (enfants, étudiants,	Gratuit

demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux)	
Remplacement de la carte d'adhérent perdue ou détériorée	3 €

Vu les délibérations municipales du 30 mai 2013 et du 12 décembre 2013, Considérant que les tarifs n'ont pas évolué depuis 2012, le Conseil Municipal refuse ces nouveaux tarifs, par 6 voix Contre, 2 Abstentions et 4 Pour.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE – RENTRÉE SEPTEMBRE 2018

Le Maire expose que le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours. Il permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur quatre jours, sans modifier le temps scolaire sur l'année ou sur la semaine. Considérant l'organisation d'un conseil à l'école Victor Hugo le mardi 6 février 2018, Considérant l'intérêt tout particulier que représente le rétablissement de la semaine de 4 jours, le Conseil Municipal, émet un avis favorable au rétablissement de la semaine de 4 jours, par 6 voix Pour, 5 Abstentions et 2 Contre.

INFORMATIONS

Sécurisation: Afin de limiter les visites indésirables devenues fréquentes, une étude a été lancée pour modifier le système de fermeture du complexe de l'Oust et de son alarme, ainsi qu'à la mairie. Compte tenu, du devis onéreux reçu, les élus souhaitent étoffer la consultation, et étudier les propositions en commission bâtiment.

Atelier technique: Des malfaçons ont été constatées sur la toiture de l'atelier et de l'abri, générant des fuites d'eau à l'intérieur des locaux. L'entreprise, titulaire du lot dans le marché public, est en liquidation. La commune bloquera la retenue de garantie afin de financer l'achèvement des travaux par une autre entreprise. Un premier rendez-vous est d'ores-et-déjà fixé avec le maître d'œuvre le 15 février prochain.

Salle PETROC: Les rideaux vont être changés, dans la cuisine et le restaurant, pour un coût de 1 030.33€HT.

École Victor Hugo: Les rideaux vont être changés, dans l'ancien modulaire, pour un coût de 605.04€HT.

Qualité de l'air : La loi impose aux collectivités de faire procéder au contrôle de la qualité de l'air dans tous les locaux occupés par des enfants au moins 2h30 par jour. Plusieurs points sont évalués : les moyens d'aération des pièces et la concentration des polluants (dioxyde de carbone, benzène, formaldéhyde). Ces évaluations permettent d'identifier les lacunes afin d'y apporter des améliorations. Le coût pour effectuer ce contrôle à l'école est de 1 860.00€HT. Les petits ordinateurs de l'École Numérique Rurale sont obsolètes et l'école envisage de les vendre à 10€ l'unité, après réinitialisation, aux familles qui le souhaitent.

Cimetière de la Chesnaie: Afin de maintenir les graviers au pied des columbariums, des nids d'abeille vont y être installés pour un coût de 1 061.42€HT. Suite à la chute de la haie, un recours en assurance a été opéré auprès de l'entreprise qui l'a posée et de l'architecte. Chacune des parties se rejetant la responsabilité, 2 solutions s'offrent à la commune : abandonner la procédure et changer la haie à ses propres frais, ou poursuivre les entreprises précitées en justice. Les élus optent pour la seconde solution.

Eau Potable: Le réseau d'adduction à l'eau potable est actuellement en rénovation depuis la Vacherie jusqu'à la fontaine de la Renaudaie. Fin 2018, les conduites seront également changées depuis la Renaudaie jusqu'à la RD764.

Éclairage public: Les travaux d'effacement des réseaux sont en cours rue de la Chesnaie, rue Sous le Bois, impasse de l'Abbaye et au Champ de Bourges (rappel du coût pour la collectivité : 36 750.00€).

Investissements 2018: Le projet de l'année sera le lancement des travaux d'aménagement de la maison de l'enfance et des associations. Plusieurs autres petits travaux pourront être envisagés (cf site internet).

La Pérusienne: L'association a formulé la demande d'implanter une serre sur un terrain communal pour y concrétiser un projet de cultures partagées. Les élus accueillent favorablement cette requête et proposent le terrain jouxtant la salle Petroc, devant l'ancien atelier communal. Cette mise à disposition fera l'objet d'une convention allant jusqu'en juin 2020, date envisagée pour débuter les travaux de construction d'un nouvel ensemble périscolaire. L'association devra assurer la structure.

PCS: Une formation aux « Gestes Qui Sauvent » va être dispensée par la Croix Rouge à tous les membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile, le samedi 14 avril de 9h à 11h (coût : 10€ par personne).

Internet: La montée en débit a été réalisée à la Graë et satisfait l'ensemble des abonnés du secteur et notamment les professionnels ; elle pourrait être engagée à la Brambohaie dans la prochaine tranche de travaux.

Compteurs Linky: Tous les habitants ont reçu un courrier d'Enedis, les informant d'une intervention prochaine pour installer un nouveau compteur. Compte tenu du transfert de la compétence de gestion du réseau à Morbihan Énergies, la commune n'est pas en mesure de prendre position sur ces changements.

Téléphone: Environ 80 poteaux téléphoniques vont être changés sur le territoire communal.

CIAS: Le bilan financier 2017 et le budget primitif 2018 ont été présentés aux élus. Des rectifications sont apportées, notamment sur la charge financière de la jeunesse. L'embauche d'une animatrice communale aurait dû générer un dégrèvement sur la cotisation annuelle au CIAS, or le budget n'en tient pas compte, et ce depuis 1 an. Les éléments financiers feront donc l'objet d'une nouvelle présentation.

ALSH: Le centre de loisirs revient à Saint-Perreux dès les prochaines vacances. Les prochaines dates d'ouverture sont : 2 semaines pour les vacances d'hiver et 1.5 semaine aux vacances de printemps.

Jeunesse: L'animatrice suit actuellement une formation BAFD. Afin de la valider, des stages sont obligatoires : elle assurera donc des missions de direction adjointe puis de direction sur les ALSH des dates précitées. Le CIAS mettra à disposition un vacataire pour la remplacer sur les actions jeunesse. Compte tenu des futurs travaux dans le bocal et la maison du diocèse, l'Espace Jeunes sera transféré à la maison de l'Abbaye.

CME: Deux projets sont en cours : la réfection des panneaux d'information sur le tri, et l'organisation d'un après-midi intergénérationnel avec le CCAS le 27 février.

Banque Alimentaire: Dans le cadre d'un projet d'épicerie solidaire sur son territoire, la commune d'Allaire a mis fin au partenariat avec la Banque Alimentaire de Vannes pour la distribution de colis d'urgence. 6 communes de l'ex-canton d'Allaire, ayant refusé d'adhérer à ce projet, se sont accordées sur une nouvelle organisation avec la Croix Rouge de Redon, la cotisation annuelle s'élevant à 0.50€ par habitant. La distribution sera désormais réalisée par les bénévoles du CCAS le 2ème jeudi de chaque mois.

Voirie: Le recensement PATA est en cours. Les voies empruntées par les cars et quelques chemins d'exploitation vont être élagués.

Panneau lumineux: Les élus valident l'acquisition d'un panneau, par un groupement d'achat, au coût de 9 167.00€HT, auxquels s'ajoutent environ 5 000.00€ d'aménagement et 800€ de maintenance annuelle à partir de la 4ème année.

SEANCE DU 13 MARS 2018

DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL – ARTICLE L.2122.22 DU CGCT

Modification de la délibération du 8 avril 2014

Considérant qu'il conviendrait d'apporter une nouvelle modification aux délégations,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de compléter le sixième point par : 6- De modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'ajouter les délégations suivantes : 16- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans. 17- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 €.

RÉVISION DES STATUTS DU SDEM

Par délibération de son Comité Syndical en date du 14 décembre 2017, le SDEM a lancé une procédure de révision de ses statuts, justifiée par : les récents textes relatifs à la transition énergétique introduisant de nouvelles dispositions de nature à permettre d'élargir le champ d'intervention du Syndicat ; les besoins exprimés par les membres du Syndicat, la réforme de l'organisation territoriale (nouveau schéma directeur de coopération intercommunale applicable au 1er janvier 2017, création de communes nouvelles …). Cette modification des statuts porte notamment sur : 1/ La mise à jour de la liste des compétences et activités complémentaires et accessoires du Syndicat (articles 2.2 et 2.3). 2/ La possibilité offerte aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre d'adhérer au Syndicat, tout en préservant la représentativité des communes (articles 1, 5.4 et 5.5). La décision préfectorale de modification sera subordonnée à l'accord des conseils municipaux se prononçant dans les conditions de majorité prévues par le CGCT (articles 5211-20 et 5211-5-II). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la modification proposée des statuts du Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan, selon les dispositions de l'article L5211-20 du CGCT ; précise que la présente délibération sera notifiée au Président de Morbihan Énergie.

RÉSEAUX DES MÉDIATHEQUES – RÉVISION DES TARIFS

Le bureau de la Communauté de Communes du Pays de Redon a décidé, en séance du 4 décembre 2017 de réviser certains tarifs d'inscription au réseau Médiathèques du territoire, comme suit :

Abonnement annuel adulte	14 €
Abonnement annuel (enfants, étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux)	Gratuit
Remplacement de la carte d'adhérent perdue ou détériorée	3 €

Par délibération du 30 janvier dernier, le Conseil Municipal refusait d'appliquer cette révision. Or, compte tenu de l'engagement pris par la commune dans le cadre de l'adhésion au réseau des médiathèques du territoire décidée en Conseil Municipal du 30 mai 2013, et de l'impact d'une telle décision, Mr le Maire soumet une nouvelle fois ce débat aux élus. Vu les délibérations municipales du 30 mai 2013 et du 12 décembre 2013, Considérant que les tarifs n'ont pas évolué depuis 2012,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification proposée.

HAUTES LANDES - ACHAT DE LA PARCELLE ZC0001

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité valide l'acquisition et autorise Mr le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour y aboutir, décide que les frais d'acte seront à la charge de la commune.

INFORMATIONS

Résidences de l'Oust: Sur les 22 lots, 9 permis de construire ont été déposés et accordés, et 5 autres lots font actuellement l'objet d'une signature de compromis. Dès que 17 lots auront été réservés, la commune sera en mesure d'engager la procédure de DUP pour le futur lotissement du Monde Davy.

Effacement des réseaux: Les travaux sont toujours en cours dans la rue Sous le Bois, et devraient s'achever fin avril ; le poste de transformation a été posé au Monde Davy. La route sera refaite aux beaux jours.

Eau Potable: Le réseau d'adduction à l'eau potable est actuellement en rénovation depuis la Vacherie jusqu'à la fontaine de la Renaudaie.

Salle socioculturelle: Le rideau métallique de la salle des sports va être changé par l'entreprise JOUNEAU. Des rideaux occultants seront installés sur les portes d'accès Est du bâtiment.

City Park: Régulièrement, des ballons franchissent les clôtures de 4m20 de hauteur. Un cheminement PMR depuis la Rue du Stade sera à prévoir.

PATA - Voirie: De nombreux travaux d'entretien des voies et accotements seront réalisés cette année. Une campagne d'élagage vient de s'achever.

Cambriolages: Plusieurs maisons ont été visitées ces derniers jours sur Saint-Perreux et les communes voisines.

Redon Agglomération: Service ADS : Le rapport d'activité montre que le nombre de permis de construire a augmenté sur le territoire, hormis Redon, Plessé, Pierric et Conquereuil (ces 3 dernières communes intègreront le service au 1er janvier 2019).

Morbihan Énergie: Mr le Maire présente le rapport de fréquentation des bornes de recharges électriques sur le département.

Rythmes scolaires: La décision de revenir à la semaine des 4 jours a été transmise à l'inspection académique, et la commission se penche désormais sur l'éventualité d'organiser un centre de loisirs le mercredi à Saint-Perreux. Un sondage a été adressé aux familles des 2 écoles, et le résultat est le suivant : les familles de 27 enfants seraient intéressées pour un ALSH à la journée entière et les familles de 11 autres enfants sollicitent ce service pour le matin uniquement. L'étude est à poursuivre pour une prise de décision au cours du 2ème trimestre.

ALSH: Les vacances de février ont enregistré une bonne fréquentation, avec une moyenne journalière de 11 enfants. La nouvelle organisation, avec repas obligatoire, n'a soulevé que très peu d'insatisfaits.

PCS: La formation aux « Gestes qui sauvent » pour les bénévoles de la RCSC aura lieu le samedi 14 avril. Une nouvelle session sera à organiser en septembre pour les agents communaux, élus et quelques bénévoles.

Projet maison de l'enfance: Les plans prévoient 2 extensions situées sur des parcelles départementales. Les services du département s'organisent pour les rétrocéder au plus vite à la commune.

ENFANCE – JEUNESSE

Aux vacances de Février, le centre de loisirs a repris ses quartiers à Saint-Perreux

Des vacances à bien rigoler avec Lucie et Stéphanie, des vacances toutes givrées avec une visite au pôle Nord, des vacances toutes zen avec des journées pyjama pour faire comme chez soi. De bons moments partagés aussi autour des bons petits plats d'Isabelle.
La fine équipe vous donne rendez-vous aux prochaines vacances scolaires. Le centre de loisirs sera ouvert du mercredi 25 avril après midi au 04 mai.

ANIMATION MEDIATHEQUE

Prix des lecteurs Adultes

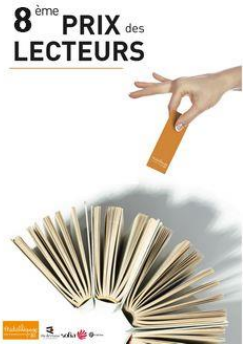

Celui que l'on attend avec tant d'impatience a fait son grand retour mi-Février. Josette et Stéphanie ont dévoilé la chouette sélection de cette 8ème édition le 17 février autour d'un café papote. Vous étiez une vingtaine l'an dernier à participer, on vous espère tout autant passionnés pour cette année et on vous promet de belles découvertes.

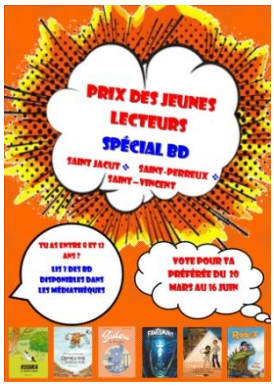

Prix des jeunes lecteurs Spécial BD- 3ème édition

Du 20 mars au 19 juin 2018, les enfants de 8 à 12 ans sont invités à participer au prix jeunes lecteurs Spécial Bd organisé par les médiathèques de St Perreux, St Jacut et St Vincent. Six bandes dessinées d'univers très divers sont proposées. Les participants ont jusqu'au 19 juin pour voter pour leur BD préférée.

En mars, on a pris le temps de….

Fabriquer nos produits d'entretien maison
De partir marcher sur les chemins avec Marie-Christine, Jean luc, Patrick
De faire du yoga ensemble
De se raconter des histoires tout en douceur
De s'éveiller en musique…

Ces animations sont gratuites :

Bébé lecteur avec Sophie et Stéphanie : 19 avril et 14 juin à 10h
Eveil musical avec Flora Josse : 03 avril et 05 juin.
Inscriptions au 02 99 91 28 48

L'ensemble des programmes enfance jeunesse sont disponibles à la mairie, au bar « chez nous », distribués dans les cartables et sur le site de la commune www.saint-perreux.fr
Contact et renseignements : Stéphanie 06 77 25 67 43 ou enfanceetjeunessewanadoo.fr

Espace jeunes

Hors vacances scolaires : Mercredi de 15h00 à 18h00 – Un vendredi par mois : soirée à thème (bowling, cinéma etc…). Durant les vacances scolaires de 14h à 18h tous les jours. Les horaires peuvent varier en fonction du programme d'animation.
Pour l'espace Jeunes, contactez Lucie : jeunesse.stperreux@orange.fr / 06 72 37 24 51

Ecole Victor Hugo

L'école victor HUGO dispose d'un nouveau site Internet : **http://ecole-publique-victor-hugo.fr** afin de pouvoir communiquer avec les parents d'élèves, les partenaires de l'école, les amis de l'école sur les actions pédagogiques, les actualités de l'école, montrer des productions d'élèves.

Projets pédagogiques en cours :

- **Maternelle :** p'tit bal breton de l'USEP, rencontre à Péaule avec d'autres écoles.
- **CP-CE1 :** Création d'un « poème vidéo » : Poème inventé par les élèves, illustrations et dessins produits par les élèves et filmé par un intervenant extérieur.
- **Toute l'école :**
  - Fabrication de mangeoires + comptage des oiseaux avec l'intervention de Henri-Claude COURONNE
  - Projet vannerie en mars : fabrication de cabanes (cycle 3), totems (cycle 2) et mobiles (Maternelle) en osier.
- **Cycle 3 :** participation au projet littéraire « Au fil de l'eau » rencontre avec la conteuse Gigi BIGOT

Portes ouvertes : le samedi 14 Avril de 10h à midi
Inscriptions ouvertes école publique 3 classes : 02 99 71 10 11

Ecole Saint-Joseph

Cette année, l'école démarre sur un nouveau projet pédagogique axé sur le langage oral. Dans chaque classe, les enfants seront amenés à développer cette compétence autour d'ateliers tels que le quoi de neuf, lecture interclasses, échanges avec des personnes extérieures…

D'ailleurs, les enfants de l'école St joseph profitent depuis le début de l'année 2018 de l'intervention de 2 personnes anglaises les jeudis et vendredis de la maternelle au CM2. Teresa et Sue échangent et participent à des activités diverses et variées : lecture d'album, dialogue, chanson, civilisation anglaise…

Un petit déjeuner typiquement anglais a été proposé à tous les enfants de l'école lors d'une matinée afin de mieux faire connaissance.

Thème de l'année : musique en lien avec le conservatoire de Redon. Les enfants ont pu s'exprimer sur ce thème lors du spectacle de Noël et le feront prochainement lors de la fête de l'école fin juin.
Fin avril : la sortie et le voyage scolaires. Les maternelles et les élèves de cycle 3 visiteront les jardins de Brocéliande. Les élèves de cycle 2 partiront 3 jours en classe découverte « contes et légendes de Bretagne » à St Pol de Léon.

Portes ouvertes : Vendredi 6 avril de 17h30 à 19h
Venez découvrir les salles de classe, le personnel, les animations, les travaux des élèves et le diaporama photos…

Inscriptions : 02 99 72 16 50

Vie associative

Soirée couscous-choucroute du FC St Perreux

Le 18 Novembre dernier a eu lieu la soirée “Couscous-Choucroute” organisée par le FC ST PERREUX. Les premières personnes sont arrivées dès 18h30. Après un bon apéritif, chacun s’est mis à table autour d’une bonne assiette de couscous, choucroute ou rôti, préparée par le traiteur MOREL de St Jacut les pins.
Une soirée mémorable avec un nombre de convives jamais atteint !! 260 personnes présentes ont profité d’une soirée conviviale et très festive autour d’un service fait par les joueurs séniors du FC dans la joie et la bonne humeur. La participation de chacun pour cette soirée va permettre au club de continuer ses projets ! Si vous avez un peu de temps et envie de nous rejoindre, n’hésitez pas !

Arbre de noël de l’école Saint-Joseph

Le dimanche 17 décembre, c’est à l’heure du déjeuner que les associations de parents d’élèves de l’école Saint-Joseph ont accueilli, à la salle du complexe de l’Oust, les 160 personnes venues fêter noël.
A 15h30 la salle a changé de décor pour passer en mode spectacle où près de 250 personnes ont pris place. Le thème de cette année était “La Musique” avec une chanson en fil rouge : Rockcollection de Laurent Voulzy. Danseurs espagnols, rockeurs, supporters de foot et bien d’autres se sont succédé sur la scène pendant un peu plus d’une heure. Tous se sont ensuite retrouvés pour accueillir le Père Noël, venu avec des cadeaux pour chacune des 3 classes de l’école et des bonbons pour tous les enfants. Pour clôturer cet après-midi convivial, un goûter leur a été offert.

A l’école Saint-Joseph le mois de janvier marque le lancement de la saison des fagots

Pour cette année 2018 un peu plus de 400 fagots ont déjà été réalisés sur les 700 qui brûleront le samedi 16 juin prochain lors du traditionnel repas d’anguilles/feu de St-Jean. Pendant plusieurs samedis matins, parents d’élèves et amis de l’école se retrouvent donc serpe à la main pour aller fagoter dans la bonne humeur ! Ces chantiers fagots sont des moments de convivialité et partage puisque les plus aguerris transmettent l’art de fagoter aux nouveaux « fagotoux ». Tous les bénévoles sont les bienvenus pour les prochaines matinées. Le départ est donné à 8h30 du bar-épicerie « Chez Nous ».
Responsable chantiers fagots :
Jean-Philippe DRÉAN 06.88.55.81.45

Collectes journaux & prospectus : des collectes tous les mois à l’Ecole Saint-Joseph !

7 avril, 5 mai, 2 juin.
Les bénéfices de ces collectes permettent de financer entre autres les sorties scolaires des enfants.

Super loto du FC St Perreux

La salle du Complexe de l'Oust a accueilli 300 personnes pour le SUPER LOTO du FC ST PERREUX du vendredi 2 mars. Robert a tiré les numéros toute la soirée pour faire gagner des corbeilles de fruits, des colis de viande ou de petit déjeuner, des cartes cadeaux de 20 à 500€ aux joueurs de Sulniac, Lieuron, Rieux, Le Mans, Vannes, Péaule, Sixt-Aff… mais aussi de St-Perreux.

5 lots sur les 60 ont été remportés par un Pérusien ou une Pérusienne, la carte cadeau de 500€ est partie avec une Ploërmelaise très heureuse d'avoir finalement réussi à venir jusque dans notre petite commune.
Nous remercions les bénévoles sans oublier le Photographe LE BOUX et le Bar "Chez Nous" pour leurs supers lots.

Rando des civelles : encore un grand succès !

Contrairement aux prévisions météorologiques, c'est par un magnifique soleil matinal que les premiers participants se sont inscrits dès 7 heures du matin pour la 22è édition de la rando des civelles le 11 mars 2018. A signaler une très bonne participation : 635 pédestres et 463 VTT ont sillonné les sentiers de Saint-Perreux et Saint Vincent sur Oust, ce qui fait un total de 1098 personnes. Cette journée n'aurait pu se dérouler sans la participation de nombreux bénévoles.

Un grand merci à tous les responsables et bénévoles qui organisent de main de maître cette manifestation depuis de nombreuses années, pour la plupart adhérents à l'Association Sports Loisirs présidée par Thérèse OUISSE qui a annoncé sa démission pour la fin de saison.

Projection d'un film documentaire – La Pérusienne

Projection du film documentaire " Aubrac, des lumières et des hommes" le 15 mars 2018 à la salle du complexe de l'Oust proposée par La Pérusienne.

Une initiative qui a trouvé son public.
Les 2 projections du film documentaire d'Hervé Josso " Aubrac, des lumières et des hommes" ont séduit les spectatrices et spectateurs, venus nombreux aux séances de 15h00 et de 20h00.
Près de 150 personnes présentes qui ont apprécié ce film qui a permis de découvrir ou redécouvrir cette terre d'exception.

Soirée Rougail du FC St Perreux

La soirée Rougail du samedi 18 mars a regroupé 180 personnes autour d'un excellent repas préparé par notre cuistot « MARIO » et ses petites mains « joueurs et dirigeant du FC ». Chacun a pu apprécier chaque plat sur un fond musical au rythme du soleil. Les convives ont pu montrer leurs talents en participant à un Blind Test entre la salade et le dessert.
Une soirée, deux ambiances… Les adultes dans la salle à danser ou se désaltérer autour du bar typiquement créole alors que nos chers bambins ont investi le hall pour jouer et rire toute la soirée.
« Lionel Concept » nous a fait danser jusqu'au bout de la nuit, debout, allongés, collés serrés comme des sardines, ou sur un air de Joe Dassin.
Un grand merci à Mario pour son investissement et toutes les bonnes choses qu'il nous a concoctées ainsi qu'aux bénévoles.

ANNONCES

Classe 8

Quelques personnes ont décidé de mettre en place un rassemblement des « classes 8 » le samedi 29 septembre 2018 à la salle socioculturelle. Si vous êtes concernés, réservez cette date sur votre agenda !

Une première réunion pour l'organisation de ces retrouvailles est programmée le vendredi 27 avril à la salle Pétroc : ouverte à toutes les personnes intéressées.
Contact : Anne-Sophie Régent : 06.68.56.24.66

Rendez-vous d'Eté

Nous faisons appel aux musiciens et artistes pour venir se produire sur une scène ouverte. Contactez Patrice Kervadec : 06 06 43 68 51 09

Le dispositif argent de poche : Du 25 juin au 27 juillet
Inscriptions avant le 30 avril !

Tu as du temps pendant les vacances d'été et tu as entre 15 et 17 ans, « Argent de poche » est un dispositif mis en place par la commune de Saint-Perreux pour te permettre de faire tes premiers pas dans le monde du travail.
Moyennant indemnisation (15 € par demi-journée de 3h), durant les vacances d'été, tu es accueilli dans différents services de la mairie : administration, services techniques et espaces verts, etc. pour accomplir des missions diverses. Accompagné d'un tuteur, employé communal, qui t'encadre pendant tout le temps de l'activité.

Les dossiers d'inscription sont disponibles en Mairie et sur le site Internet et sont à rendre **pour le 30 avril**. Plus d'infos sur le site Internet.